



Saiguède, le 8 juin 2008

Saint Lys Olympique Karaté
C.O.S.E.C. – Chemin Pillore
31470 SAINT LYS
www.karate-saint-lys.com

Objet : Convocation à l'Assemblée Générale SLO Karaté

Cher(e) adhérent(e),

J'ai l'honneur de vous convoquer, en qualité de membre de notre association « Saint Lys Olympique Karaté », à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le mercredi 25 juin 2008 à 20h30 - Salle de réunion du COSEC – Chemin Pillore – 31470 SAINT LYS

L'ordre du jour est le suivant :

- Rapport d'activités écoulées
- Approbation du rapport moral
- Approbation du rapport financier
- Élection du Comité de Direction
- Questions diverses

Si vous ne pouvez pas être présent, conformément aux statuts et au règlement intérieur, vous avez la possibilité de vous faire représenter par l'adhérent de votre choix en lui donnant le pouvoir ci-joint, dûment rempli et signé.

Espérant la présence de tous, nous vous remercions par avance de votre participation.
Veuillez croire, cher adhérent, à nos salutations respectueuses.

La Présidente
Anne GOUDENOVE

POUVOIR

Je soussigné(e)

demeurant

donne mon pouvoir à

demeurant

pour me représenter à l'Assemblée Générale du SLO Karaté qui se tiendra le mercredi 25 juin 2008 à 20h30 à Saint Lys en prenant part aux délibérations et aux votes prévus à l'ordre du jour.

Signature :